

8^e Journée d'information et d'échange des bibliothèques de dépôt légal imprimeur

JBDLI 2019

vendredi 4 octobre 2019

Organisée conjointement par le ministère de la Culture et la Bibliothèque nationale de France

Belvédère, Tour 2, tour des Lois, (accès K1 en pied de Tour)

Synthèse

Atelier 1 : Quel avenir pour le Dépôt légal en région ?

Animé par Jérôme Belmon (ministère de la Culture) et Sophie Mazens (BnF)

Réservé aux directeurs des BDLI, cet atelier de réflexion tournait autour de deux questions principales posées aux participants :

- Que pourrait-être l'évolution du DL en région ?
- Quelles pistes pour une offre DL élargie ?

Est rappelé en préambule que les BDLI sont des bibliothèques dont la liste est fixée par arrêté ministériel. Ce sont donc les partenaires du dépôt légal, et ont vocation à le rester, même de façon rétrospective.

Un tour de table permet de valider l'attachement des bibliothèques au DLI actuel. Les débats font ressortir qu'il n'est pas souhaitable de demander la sélection des documents aux imprimeurs, car le travail serait trop lourd pour eux. Le maintien sans sélection est donc préconisé.

Le ministère acte la volonté des bibliothèques à maintenir le DLI en l'état, qui ne sera donc pas remis en question pour la durée des conventions 2020-2024. Il souhaite par ailleurs que la BnF puisse maintenir, durant cette période, le niveau global des subventions DLI au niveau atteint en 2019.

La souplesse dans la gestion de la collection ouvre de nouvelles perspectives. Mais elle implique l'engagement des bibliothèques à s'atteindre à la formalisation via un document de politique documentaire sur la collection. Il est donc nécessaire de disposer de temps d'échanges afin de capitaliser sur ce sujet, d'en partager les objectifs et les règles.

Les perspectives ouvertes par le dépôt légal sous forme numérique sont importantes, les BDLI étant les seules habilitées à autoriser la consultation du DL en région. Pour l'instant, seul le DL du web est consultable, mais l'ergonomie est jugée moyenne et la valorisation est peu réalisée. Proposer des accès et des services autour de ces collections, pour en permettre la valorisation par les BDLI semble un enjeu important pour le futur.